



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERAL

UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/25
17 octobre 2014

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-treizième réunion
Paris, 9-13 novembre 2014

COOPÉRATION BILATÉRALE

Le Secrétariat du Fonds a reçu la demande de coopération bilatérale ci-après:

TITRE DU PROJET	AGENCE BILATÉRALE
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (étape II) (secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération et programme de démonstration) de la Chine	Allemagne
Préparation d'activités d'investissement relatives à l'élimination des HCFC (étape II) (secteur de la mousse de polystyrène extrudée) de la Chine	Allemagne
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (étape II, première tranche) (démonstration et formation concernant les HC) du Mexique	Allemagne
Rapport de vérification de l'étape I du plan de gestion de l'élimination des HCFC de la Bolivie (État plurinational de)	Allemagne
Rapport de vérification de l'étape I du plan de gestion de l'élimination des HCFC du Lesotho	Allemagne
Rapport de vérification de l'étape I du plan de gestion de l'élimination des HCFC de la Namibie	Allemagne
Rapport de vérification de l'étape I du plan de gestion de l'élimination des HCFC de la Papouasie-Nouvelle-Guinée	Allemagne
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (étape I, deuxième tranche) du Lesotho	Allemagne
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (étape II, première tranche) (régénération des frigorigènes à base de HCFC) du Mexique	Italie
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (étape II) (secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération et programme de démonstration) de la Chine	Japon

1. Le présent document contient un aperçu général des demandes des agences bilatérales, et un examen de l'opportunité de leur approbation par le Comité exécutif d'après le niveau maximum de coopération bilatérale disponible pour 2014. Il renvoie aux documents de réunion pertinents comportant notamment un examen des demandes bilatérales, et comprend la recommandation relative à l'année de l'attribution de la coopération bilatérale.

Aperçu général

2. Au total, dix projets de coopération bilatérale se chiffrant à 1 081 831 \$US (y compris les frais d'agence) ont été soumis à la 73^{ème} réunion, comme cela est indiqué au tableau 1.

Tableau 1: Projets de coopération bilatérale soumis à la 73ème réunion

Agence bilatérale	Montant requis (\$US)*	Nombre de projets
Allemagne	724 525	8
Italie	317 756	1
Japon	39 550	1
Total	1 081 831	10

* Y compris les coûts d'appui d'agence

Demande du Gouvernement de l'Allemagne

3. Le tableau 2 présente un résumé des demandes de coopération bilatérale du Gouvernement de l'Allemagne. Le montant de la demande de l'Allemagne (724 525 \$US) conjugué au montant approuvé en 2012-2014 dépasse de 20 pour cent la contribution bilatérale de l'Allemagne de 2012-2014 (8 182 837 \$US) à hauteur de 673 690 \$US, car cent pour cent des allocations de l'Allemagne pour 2012 et 2013 une partie de celles de 2014 sont utilisées. Étant donné que l'année 2014 est la dernière année de la période triennale 2012-2014, le montant maximal qui devrait être approuvé à la 73^{ème} réunion dans le cadre du programme d'assistance bilatérale de l'Allemagne, ne devrait pas dépasser 50.835 \$US.

Tableau 2: projets soumis par le Gouvernement de l'Allemagne

Intitulé du projet	Pays	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (étape II) (secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération et programme de démonstration)	Chine	57 500	(*)
Préparation d'activités d'investissement relatives à l'élimination des HCFC (étape II) (secteur de la mousse de polystyrène extrudée)	Chine	72 000	(*)
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (étape II, première tranche) (démonstration et formation concernant les HC)	Mexique	325 000	(**)
Rapport de vérification de l'étape I du plan de gestion de l'élimination des HCFC	Bolivie (État plurinational de)	30 000	30 000
Rapport de vérification de l'étape I du plan de gestion de l'élimination des HCFC	Lesotho	30 000	30 000
Rapport de vérification de l'étape I du plan de gestion de l'élimination des HCFC	Namibie	30 000	30 000
Rapport de vérification de l'étape I du plan de gestion de l'élimination des HCFC	Papouasie-Nouvelle-Guinée	30 000	30 000
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (étape	Lesotho	68 000	(***)

Intitulé du projet	Pays	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
I, deuxième tranche)			
Coût d'appui d'agence		82 025	15 600
TOTAL		724 525	135 600

(*) Examen individuel

(**) UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/43

(***) UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/42

Chine: Préparation d'activités d'investissement relatives à l'élimination des HCFC (étape II) (secteur de la mousse de polystyrène extrudée) (72 000 \$US)

Chine: Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (étape II) (secteur de l'entretien de cet élément de démonstration) (57 500 \$US)

Description du projet

4. Conformément aux renseignements pertinents relatifs à la demande de préparation de l'étape II du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) de la Chine figurant dans les amendements au programme de travail du PNUD pour 2014¹, le Gouvernement de l'Allemagne a soumis une demande de préparation de projet d'activités d'investissement concernant l'étape II du PGEH pour le secteur de la mousse de polystyrène extrudée (XPS) pour un coût de 72 000 \$US, plus les coûts d'appui d'agence (9 360 \$US). Ceci vient s'ajouter à la demande de l'ONUDI en tant qu'agence principale pour le secteur de la mousse XPS.

5. Le Gouvernement de l'Allemagne a en outre soumis une demande de 57 500 \$US, plus les coûts d'appui d'agence 7 475 \$US, dans le cadre de la préparation de projet pour le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération et le programme de démonstration au titre de l'étape II du PGEH de la Chine.

6. Des précisions sur les activités de préparation de projet pour le secteur de la mousse XPS et le secteur de l'entretien figurent dans les amendements au programme de travail de l'ONUDI² et du PNUE³, respectivement, pour 2014.

Observations de Secrétariat du Fonds

7. Le Secrétariat a noté que ces demandes sont conformes aux lignes directrices sur la préparation du financement de l'étape II des PGEH pour les pays visés à l'article 5 contenue dans la décision 71/42, outre les prescriptions supplémentaires figurant dans la décision 72/18.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

8. Le Comité exécutif souhaitera peut-être approuver la demande portant sur les éléments de la préparation de projet de l'Allemagne pour le plan de gestion de l'élimination de HCFC/activités d'investissement relatives à l'élimination des HCFC (étape II) pour le secteur de la mousse de polystyrène extrudée (XPS) à hauteur d'un financement de 72 000 \$US, plus les coûts d'appui d'agence 9 360 \$US; et le secteur de l'entretien et le programme de démonstration, à hauteur de 57 000 \$US, plus les coûts d'appui d'agence 7 410 \$US pour le Gouvernement de l'Allemagne.

¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/26

² UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/28

³ UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/27

Mexique: plan de gestion de l'élimination des HCFC (étape II, première tranche) (HC démonstration et formation concernant les HC) (325 000 US\$)

9. Les observations et recommandations du Secrétariat figurent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/43.

Bolivie (État plurinational de): rapport de vérification pour l'étape I du PGEH (30 000 US\$)

Lesotho: rapport de vérification pour l'étape I du PGEH (30 000 US\$)

Namibie: rapport de vérification pour l'étape I du PGEH (30 000 US\$)

Papouasie-Nouvelle-Guinée: rapport de vérification pour l'étape I du PGEH (30 000 US\$)

Description du projet

10. Le Comité exécutif, dans le cadre de la décision 72/22 notamment, a demandé aux agences bilatérales et d'exécution pertinentes d'inclure dans leurs modifications respectives des programmes de travail en vue de leur présentation à la 73^{ème} réunion, le financement des rapports de vérification de l'étape I du PGEH de la Bolivie (État plurinational de), du Lesotho, de la Namibie et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Gouvernement de l'Allemagne étant l'agence principale.

Observations du Secrétariat

11. Le Secrétariat a noté que le financement demandé par le Gouvernement de l'Allemagne pour chacun de ces pays correspondait aux fonds approuvés par le Comité exécutif aux fins de vérifications similaires lors de réunions antérieures. Le Secrétariat a relevé en outre que les rapports de vérification concernant ces pays devaient être remis au moins 60 jours avant la réunion du Comité exécutif indiquée durant laquelle les demandes futures de financement de tranches de leur PGEH sont présentées.

Recommandation du Secrétariat

12. Le Secrétariat recommande l'approbation générale des rapports de vérification de l'étape I des plans de gestion de l'élimination des HCFC pour la Bolivie (État plurinational de), le Lesotho, la Namibie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée à hauteur du financement mentionné au tableau 1, étant entendu que les rapports de vérification devraient être soumis au moins 60 jours avant la réunion du Comité exécutif indiquée durant laquelle les demandes futures de financement de tranches de leur PGEH sont présentées conformément au paragraphe 5(b) de l'Accord entre les pays concernés et le Comité exécutif pour la réduction de la consommation des HCFC.

Lesotho: plan de gestion de l'élimination des HCFC (étape I, deuxième tranche) (68 000 \$US)

13. Les observations et recommandations du Secrétariat figurent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/42.

Demande du Gouvernement de l'Italie

14. Le tableau 3 présente un résumé de la demande de coopération bilatérale du Gouvernement de l'Italie. Le montant de cette demande (317 756 \$US) ne dépasse pas les 20 pour cent de la contribution bilatérale de l'Italie pour 2014 (1 700 590 \$US).

Tableau 3: Projet soumis par le Gouvernement de l'Italie

Intitulé du projet	Pays	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (étape II, première tranche) (régénération des frigorigènes à base de HCFC)	Mexique	281 200	(*)
Coûts d'appui d'agence		36 556	
Total		317 756	

(*) UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/43

Mexique: Plan de gestion de l'élimination des HCFC (étape II, première tranche) (régénération des frigorigènes à base de HCFC) (281 200 \$US)

15. Les observations et recommandations du Secrétariat figurent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/43.

Demande du Gouvernement du Japon

16. Le tableau 4 présente un résumé de la demande de coopération bilatérale du Gouvernement du Japon. Le montant de cette demande (39 550 \$US) ne dépasse pas les 20 pour cent de la contribution bilatérale du Japon pour 2014 (4 262 532 \$US).

Tableau 4: projet soumis par le Gouvernement du Japon

Intitulé du projet	Pays	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (étape II) (secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération et programme de démonstration)	Chine	35 000	(*)
Coûts d'appui d'agence		4 550	
Total		39 550	

(*) Considération individuelle

Chine: Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (étape II) (secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération et programme de démonstration) (35 000 \$US)

Description du projet

17. Conformément aux renseignements pertinents relatifs à la demande de préparation de l'étape II du (PGEH) de la Chine, présentés dans les amendements au programme de travail du PNUD pour 2014⁴, le Gouvernement du Japon a soumis une demande de 35 000 \$US, plus les coûts d'appui d'agence 4 550 \$US, dans le cadre de la préparation du projet visant le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération et le programme de démonstration au titre de l'étape II du PGEH de la Chine, le PNUE étant l'agence principale.

⁴ UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/26

18. Des précisions sur les activités à entreprendre pour la préparation du projet visant le secteur de l'entretien figurent sans les amendements au programme de travail du PNUE pour 2014.⁵

Observations du Secrétariat du Fonds

19. Le Secrétariat a noté que ces demandes sont conformes aux lignes directrices sur la préparation du financement de l'étape II des PGEH pour les pays visés à l'article 5 contenue dans la décision 71/42, outre les prescriptions supplémentaires figurant dans la décision 72/18.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

20. Le Comité exécutif souhaitera peut-être approuver la demande du Gouvernement du Japon relative à la préparation du projet du plan de gestion de l'élimination des HCFC (étape II) secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération et programme de démonstration pour un financement à hauteur de 35 000 \$US, plus les coûts d'appui d'agence (4 550 US\$) pour le Gouvernement du Japon.

RECOMMANDATION GÉNÉRALE

21. Le Comité exécutif souhaitera peut-être prier le Trésorier de déduire les coûts du projet bilatéral approuvé à la 73ème réunion, comme suit:

- a) 50 835 \$US (y compris les frais d'agence) du solde de la contribution bilatérale de l'Allemagne pour 2012–2014 et XX \$US du solde de la contribution de l'Allemagne pour 2015–2017;
- (b) XX \$US (y compris les frais d'agence) du solde de la contribution bilatérale de l'Italie pour 2014; et
- (c) XX \$US (y compris les frais d'agence) du solde de la contribution bilatérale du Japon pour 2014.

⁵ UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/27